AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER*
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 45 - JUIN 1964
5° supplément
Aude - Hérault - Gard - P.Orient
et Edition des Coopératives

## MOUCHE DES FRUITS (Information)

Depuis plusieurs jours des captures de Mouche méditerranéenne des fruits (Ceratitis capitata) sont enregistrées par divers postes de piégeages de la Station d'Avertissements Agricoles, en particulier dans le département des Pyrénées-Orientales.

Il est donc nécessaire, dans les vergers du littoral, de traiter les fruits approchant de la maturité.

| | | |
|---|---|---|
| Utiliser : | Malathion | 100 g de M.A. par hl |
| | Diéthyl Diphényl Dichloréthane | 175 g " " |
| | Trichlorfon | 100 g " " |
| | D.D.T. | 250 g " " |
| | Méthoxychlor | 250 g " " |
| | Diméthoate | 30 g " " |

Plusieurs insecticides indiqués ci-dessus étant efficaces soit contre le Carpocapse soit contre la Tordeuse orientale, il sera possible de combiner les traitements.

Observer strictement les prescriptions d'emploi indiquées par le fabricant.

Respecter les divers délais légaux d'usage des insecticides par rapport à la date de récolte.

1964
29

## CAPNODE (Information)

Des adultes sont actuellement observés, les premières pontes sont donc possibles à brève échéance.

On sait que la prévention des dégâts de ce redoutable ravageur des arbres fruitiers à noyau (abricotier, pêcher, cerisier...) est réalisée par l'enfouissement de poudre insecticide (ou l'arrosage avec une solution insecticide) sous la couronne des arbres.

Cette opération doit être réalisée dès réception du présent avis.

Utiliser un insecticide du sol d'un type répondant au mode de culture (en effet certains insecticides du sol ne doivent pas être employés sur des sols consacrés à la culture maraîchère).

Les Contrôleurs,
L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon : Le Directeur Gérant : L. BOUYX

est encore moins atteinte lorsque la date du dernier traitement précédant la pluie, se rapproche des 23 et 24 mai comme le recommandait l'avis publié le 20 mai.

Mais la terre était sèche, et on a alors quelquefois négligé les traitements.

o
o o

Toutes les applications qui ont pu être faites depuis le 25 mai n'ont aucune action sur les conséquences immédiates des pluies des 23 et 24 mai.

o
o o

Actuellement beaucoup de grappes indemnes - pouvant être sauvées - se trouvent au milieu de feuilles tachées portant une infinité de germes ; une pluie de quelques heures leur sera fatale.

o
o o

Dans les secteurs les plus menacés, il convient immédiatement, et à chacun selon ses moyens, de déposer sur les grappes - surtout sur les rafles - un produit fongicide dont on accroîtra l'efficacité en augmentant la dose employée à l'hectare et en rapprochant les dates d'exécution des traitements complétés si possible par des poudrages bien faits.

E U DE M I S - Le vol de deuxième génération d'eudémis apparaît un peu partout, mais il n'est pas très important, sauf dans les vignobles littoraux près d'Agde (Hérault).

Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer immédiatement.

T H R I P S - De fortes attaques dues à des Thrips se produisent dans les vignobles des communes d'Aimargues et de Grand-Gallargues (Gard).

On effectuera des pulvérisations à base de D.D.T. ou de Lindane ; on pourra aussi avoir recours à un Parathion si l'on ne redoute pas le développement des acariens.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G.BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX P 107

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
École Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 15 juin 1964

NOTE n° 9

M I L D I O U - Le mildiou crible particulièrement les feuilles d'un grand nombre de vignobles de l'Ouest de l'Hérault, de l'Aude orientale et même du Roussillon.

Ailleurs, c'est-à-dire à l'Est de la Circonscription, et à l'Ouest, au delà du Narbonnais, le danger est - sauf sur certains cépages - moins grand pour le moment.

Les taches sont en général situées immédiatement au-dessus des grappes, qui présentent aussi des atteintes de la maladie.

o
o o

Cette invasion massive du feuillage est surtout très importante depuis le début de la semaine du 8 juin.

o
o o

Il en est ainsi parce que les pluies des 23 et 24 mai ont permis :

1°) des repiquages autour des foyers existants ; les taches correspondantes se sont manifestées huit jours après sur le feuillage et les altérations des grappes un peu plus tard ;

2°) une nouvelle évolution des oeufs d'hiver, dont la durée d'incubation plus longue que celle demandée par les repiquages a provoqué, par éclaboussures, des attaques très violentes dont les effets se sont montrés plus tard c'est-à-dire dans la semaine du 8 juin sur le feuillage et un peu après sur les grappes.

o
o o

Pour des vignes conduites normalement , dans lesquelles les grappes sont de 0,m 50 à 0, m 60 au-dessus du sol, et à plus forte raison pour des vignes puissantes, la gravité des dégâts dépend surtout, en dehors de l'importance des orages, de la date d'exécution du dernier traitement qui a précédé les grandes pluies.

Les plus importants dommages se rencontrent souvent chez les vignes non traitées avant les précipitations, les grappes y sont aussi attaquées que les feuilles. Dans les vignes qui avaient été traitées avant les pluies les dégâts sont moindres sur les grappes que sur les feuilles, et la récolte

.../...